

REGROUPEMENT DÉPARTEMENTAL TOUSSAINT 2024 À SAINT PIERRE DE BOEUF

Du 21 au 25 octobre 2024

Hébergement :

En camping au bord du bassin

Matériel camping :

- Matelas de camping
- Duvet
- Assiette et couverts
- Pique nique pour le 1er midi

Matériel navigation :

- Combinaison jambes longues,
- lycra polaire, k-way technique,
- Embarcation et matériel de slalom

Lieux de navigation :

Bassin artificiel de Saint Pierre de Boeuf

Contact :

Bourguignon Romain :
0786943674

Prix du stage : 120€

Public : Des jeunes ayant une première expérience de l'eau vive (et une certaine autonomie sur la vie quotidienne) jusqu'aux slalomeurs désirants performer en N3

Fiche d'inscription

Nom du participant..... Prénom :

Club : N° de Licence :

Portable : Email :

Hébergement : Jours de présence :

AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....

Demeurant à

agissant en qualité de père, mère, tuteur, autorise mon enfant désigné ci-dessus à participer au regroupement départemental à Saint Pierre de Bœuf du 23 au 27 octobre 2023

Convention participative au regroupement

Les participants s'engagent à :

Suivre intégralement le programme du stage. Les stagiaires doivent prendre soin de tout matériel mis à leur disposition (véhicule, locaux, matériel, etc).

Respecter les horaires et entrer dans une logique participative à la vie commune pendant le stage coopérer entièrement, en respectant toutes les demandes et décisions prises par le staff d'encadrement.

Respecter le tour de rôle mis en place pour les tâches communes, repas, table, vaisselle, à tenir et à laisser leur emplacement propre le jour du départ.

Le matériel de navigation doit être aux normes en vigueur et adapté, notamment en terme de sécurité et muni de réserves de flottabilité.

Les stagiaires ne sont pas autorisés à fumer, ni à consommer de l'alcool.

Les stagiaires ne sont pas autorisés à s'absenter ou à sortir sans l'autorisation du staff d'encadrement pendant la durée du stage.

Toute prescription, contre indication médicale, allergie ou régime alimentaire doit être signalée au staff d'encadrement.

Je, soussigné(e) _____, reconnaît avoir pris connaissance et accepter la présente convention.

SIGNATURE DU PARTICIPANT

Fait à : Le :

Signature des parents